

( 1 )

( N<sup>o</sup> 80. )

---

## Chambre des Représentants.

---

SESSION DE 1851—1852.

---

**Renouvellement des titres des emprunts de 1848, à 5 p. %;**

Crédits nécessaires pour cette opération et pour l'amortissement partiel de ces emprunts (1).

---

*Amendement présenté par M. COOLS.*

Remplacer l'art. 5 par la disposition suivante :

« Les fonds d'amortissement qui, par suite de la disposition qui précède,  
» resteront sans emploi, serviront à l'amortissement d'une autre dette con-  
» stituée. »

---

(1) Projet de loi, n<sup>o</sup> 49.

Rapport, n<sup>o</sup> 75.